

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 9 JANVIER 2017 à 19h30**

**Etaient présents** : M. Bernard REY, Maire, Mmes Katia PERRET, Sandrine TESTAS, M. Francis BLOCH, M. Pierre-Louis BALLET, Adjoints au Maire.  
MMES Pascale LABART, Françoise EYRAUD, Josette GUERRIER, MM. Florent PATIN, Peter WATSON, Jean-Pierre PILLON, Gérard LEFEBVRE, Conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Audrey BLANC-MONOT (pouvoir donné à G. LEFEBVRE), MM. Jean BARTHOMEUF (pouvoir donné à J. GUERRIER) Marie LABROSSE (pouvoir donné à F. BLOCH)

**Secrétaire de séance** : P-L BALLET

**Convocation faite le** : 31 décembre 2016

**publiée le** : 31 décembre 2016

Le procès-verbal du conseil municipal du 5 décembre 2016 est approuvé, après amendements, à l'unanimité.

### **I – DELIBERATION CREATION D'EMPLOIS OCCASIONNELS**

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à recruter des agents contractuels en cas de besoin pour faire face à l'absence des agents.

### **II – DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET**

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget, dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente, pour un montant de 205 280 €.

### **III – DELIBERATIONS POUR LE PROJET DE VERANDA A L'ECOLE**

1/ Lancement du projet d'extension de la cantine scolaire par la création d'une véranda.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à 14 voix POUR et 0 voix, CONTRE et 1 ABSTENTION, de lancer le projet d'extension de la cantine par la création d'une véranda.

2/ Autorisation du Maire à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour aboutir à la réalisation du projet d'extension de la cantine scolaire par la création d'une véranda, et HABILITE le Maire, ou en cas d'empêchement son représentant, pour signer tout acte relatif à cette décision.

3/ Demande de subvention

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE à l'unanimité, de réaliser les travaux d'extension de la cantine scolaire par la création d'une véranda, pour un montant estimatif de 68 659,89 € HT, et d'inscrire la dépense au budget ;

- SOLLICITE pour l'ensemble de l'opération une demande de subvention à M. Damien ABAD, Président du Conseil Départemental de l'Ain,
- SOLLICITE pour l'ensemble de l'opération une demande de subvention à M. le Préfet de l'Ain, au titre de la DETR,
- SOLLICITE pour l'ensemble de l'opération une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à ce projet, à l'attribution de cette dotation financière,

#### **IV – DELIBERATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE à l'unanimité, de réaliser les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, pour un montant estimatif de 67 000 € HT, et d'inscrire la dépense au budget
- SOLLICITE pour l'ensemble de l'opération une demande de subvention à M. Damien ABAD, Président du Conseil Départemental de l'Ain,
- SOLLICITE pour l'ensemble de l'opération une demande de subvention à M. le Préfet de l'Ain, au titre de la DETR,
- SOLLICITE pour l'ensemble de l'opération une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire,
- SOLLICITE pour l'ensemble de l'opération une demande de subvention auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à ce projet, à l'attribution de cette dotation financière,

#### **V – DECISION DU MAIRE PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT**

M. le Maire présente une décision modificative qui a été prise en fin d'année afin de réajuster les crédits budgétaires.

#### **VI – RECENSEMENT DE LA POPULATION INSEE**

Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2014 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : 1 458 habitants.

#### **VII – QUESTIONS DIVERSES**

⇒ Réunion Publique Ecole

Le 16/01 à 20h au Mille Club. Points abordés : mise en place des mesures de sécurisation de l'école, informations sur l'extension de la cantine scolaire.

⇒ Recueil des Actes Administratifs du SleA

Mis à la disposition du public.

⇒ Dossier Emplacement Réservé ERL3 – Terrain BARRET

Un point est fait sur l'état d'avancement de ce dossier.

⇒ Produits phytosanitaires

Interdiction à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les collectivités territoriales d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts.

Cela va entraîner une nouvelle organisation de travail. Une réflexion va être engagée concernant les terre-pleins centraux de l'Avenue Valadon.

⇒ Elections 2017

Elections présidentielles : les 23/04 et 07/05

Elections législatives : 11/06 et 18/06

⇒ SBI

Suite à la demande des élus de l'opposition d'obtenir une tribune d'expression dans le SBI, M. le Maire explique qu'il n'existe pas d'obligation légale pour ST Bernard de la mettre en place. M. le Maire, avec le soutien des élus de la majorité, refuse d'accéder à la demande des élus de l'opposition.

⇒ Vœux du Maire

Le dimanche 22 janvier à 11h au Mille Club.

⇒ Chiffres Pôle Emploi

Le chiffre des personnes inscrites au chômage est en hausse en fin d'année.

Mme Katia PERRET essaie d'obtenir le nombre de travailleurs sur la commune, afin d'établir un ratio.

⇒ Commission Travaux

Une réunion aura lieu fin janvier.

⇒ Finances

En fonctionnement, les dépenses réalisées sont en-dessous des dépenses budgétées. Les frais de fonctionnement sont maîtrisés. Les dernières recettes de fonctionnement seront prochainement encaissées.

Des réunions finances auront prochainement lieu pour préparer le budget 2017.

⇒ Smictom / Recyclerie

Mise en place de la collecte de papiers dans toutes les écoles et mairies du secteur. Cela existe déjà à ST Bernard, et cela fonctionne bien.

⇒ Prochain SBI

A la demande de M. J-P PILLON, M. le Maire répond que le prochain SBI est en cours de finition. Il explique que le SBI est monté « maison », et rappelle que son coût est couvert par les encarts publicitaires. De nombreux articles ont dû être repris en raison de la longueur des textes.

⇒ Frelon asiatique

Une sensibilisation et une vigilance particulière doivent être mises en place contre cette espèce.

⇒ Spinos'Animation

Sortie alpine le 21 janvier 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

**Prochain conseil municipal : Vendredi 20 janvier 2017 à 19h30 (modification du PLU)**